



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 MARS 2019

Appel à candidatures

## Première édition du Prix de la fondation d'entreprise GO&LIVE

**12 000 euros de dotation pour récompenser les initiatives à dimension internationale de collégiens, lycéens, étudiants et jeunes adultes de moins de 26 ans**

*Le leader français des séjours linguistiques et voyages scolaires a annoncé le 15 mars 2019 la création de sa Fondation d'Entreprise qui aura pour vocation de porter et financer le « Prix Go&Live - Apprenez le monde ». La démarche vise à rendre possible la réalisation de projets conçus par des jeunes dans les domaines de l'éducation, des langues, de la culture et du sport. A l'issue du concours qui débute le 15 avril prochain, le lauréat du Prix accèdera en 2020 à une dotation de 10 000 €.*



Séjours linguistiques, sportifs ou culturels, voyages scolaires, formation individuelle ou professionnelle : chaque année ce sont 150 000 personnes qui partent à la découverte de nouveaux horizons, en France et dans 55 pays, accompagnées par les équipes de Go&Live. Pour offrir à chacun la possibilité d'« Apprendre le monde », le groupe s'appuie sur 60 ans d'expérience et ses 6 marques : CLC, Nacel, American Village, Sports Elite Jeunes, Sans Frontières, Keepschool.

## Une fondation et un Prix pour accompagner les projets d'ouverture au monde

Multiculturalisme, ouverture d'esprit, curiosité, soif de découverte et d'innovation dans l'apprentissage des langues : autant de valeurs fortes qui fondent l'action du groupe et orienteront désormais la toute nouvelle fondation d'entreprise Go&Live. Présidée par Jean Burdin et comptant dans les rangs de son conseil d'administration des personnalités du monde de l'éducation, des langues et du sport, la nouvelle entité s'est assigné une mission essentielle : organiser la première édition du Prix « Go&Live - Apprenez le monde ».

## Promouvoir des valeurs de respect, de connaissance et de partage

C'est en mars 2020 que se déroulera la cérémonie de remise des trophées, à Rodez, siège du groupe Go&Live. Le jury, composé de personnalités du monde de la culture, du voyage et des langues, distinguera les meilleurs projets adressés par les candidats d'ici le 30 septembre prochain.

Les dossiers de candidatures, conçus en équipe ou en solo, devront présenter un projet non encore réalisé, qui vise à favoriser l'accès à l'apprentissage des langues, à des pratiques culturelles ou sportives ou encore à encourager le partage des cultures des civilisations du monde. Fil rouge transversal à toutes les candidatures : promouvoir des valeurs de respect, de connaissance et de partage.

*« Les types de projets que nous souhaiterions voir émerger dans le cadre de cette première édition peuvent être d'ordre très divers. Cela pourrait être, par exemple, le tour du monde d'un étudiant qui souhaite faire découvrir, à d'autres jeunes dans différents pays, des savoir-faire français en matière d'arts, de gastronomie, et échanger avec eux sur leurs pratiques dans ces domaines ... Cela pourrait être, autre exemple, la création d'un blog collaboratif à dimension internationale sur une thématique bien identifiée telle que la découverte d'un pays ou l'histoire d'une langue »,* explique **Jean Burdin**, président de la fondation d'entreprise Go&Live.

## 12 000 euros de dotation globale pour les lauréats

Sur le site internet du concours, ouvert à compter du 15 avril prochain, les candidats pourront dans un premier temps inscrire leur projet. Dans la foulée, ils devront adresser une vidéo de présentation, avec un objectif simple : une minute pour convaincre ! Portés sur la chaîne YouTube de la fondation d'entreprise Go&Live, ces films seront soumis au vote des internautes. Les 10 séquences préférées par le public seront départagées par les délibérations du jury.

Parmi les finalistes nominés, trois lauréats seront mis à l'honneur dans le cadre de la soirée événement. Le gagnant de cette première édition, récipiendaire du Prix de la fondation d'entreprise Go&Live, se verra attribuer une dotation de 10 000 euros pour la réalisation de son projet. Le palmarès distinguera également deux Prix « Coups de cœur du Jury », récompensés chacun d'un montant de 1000 euros pour favoriser leur initiative.

Outre les dotations financières, le groupe Go&Live pourra apporter un soutien logistique aux lauréats via son réseau international.

## Jean BURDIN, président de GO&LIVE Group :



« Avec la création de ce nouveau Prix, nous souhaitons partager et diffuser les valeurs qui sont celles du groupe Go&Live. Nos séjours, au-delà du seul apprentissage des langues, encouragent la découverte et l'ouverture aux autres cultures. Nous sommes convaincus que permettre aux jeunes de voyager, de s'ouvrir au monde, constitue une des clés essentielles pour un avenir meilleur.

C'est pourquoi le Prix de la fondation d'entreprise Go&Live permettra de donner vie à des projets très concrets, imaginés par des jeunes de tous horizons »

## Le Prix de la fondation d'entreprise Go&Live EN PRATIQUE

- Ouvert aux collégiens, lycéens, étudiants et jeunes adultes de moins de 26 ans, résidant en France métropolitaine.
- Candidature en équipe ou en solo, à **partir du 15 avril 2019** jusqu'au **30 septembre 2019** sur le site [fondation.goandlive.org](http://fondation.goandlive.org)
- Les projets, à dimension internationale, visent à favoriser l'accès aux langues, à des pratiques culturelles ou sportives ou encore à encourager le partage des cultures des civilisations du monde.
- Lors de l'inscription sur le site, les candidats fourniront une description détaillée de leur projet, avant d'adresser une présentation vidéo de moins d'une minute.
- Les vidéos, mises en ligne sur la chaîne YouTube de la fondation d'entreprise Go&Live, seront soumises au vote des internautes, jusqu'au 30 septembre 2019, 18h.
- Règlement complet consultable sur : [fondation.goandlive.org](http://fondation.goandlive.org)

## Zoom sur la fondation d'entreprise Go&Live



La fondation d'entreprise Go&Live, en cours de création, a pour objet de favoriser la découverte et le partage des cultures des civilisations du monde dans le but de promouvoir des valeurs de respect, de connaissance et de partage. La fondation d'entreprise Go&Live décernera ainsi des **bourses à des personnes physiques ou morales**, participera au **financement de projets éducatifs orientés vers le développement durable**, sera partie prenante d'**événements** (conférences, salons, expositions) en relation avec son champ d'intervention, et mettra en œuvre un ou plusieurs **prix de citoyenneté du monde**. Afin de mettre en œuvre l'ensemble de ces volets d'actions, la fondation s'est dotée d'un budget de 150 000 euros sur cinq ans.

Présidée par **Jean Burdin**, la fondation d'entreprise Go&Live intègre dans son conseil d'administration des personnalités qualifiées dans les domaines de la culture, de l'éducation, du sport et du tourisme : **Jean-Paul Doutreloux**, doyen de la faculté de Sciences, Sport et Mouvement Humain de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, **Marjolaine Martin**, Maître de conférences à l'Université de Tours, Directrice du Département Mundus / international de Polytech Tours, **Sébastien Salbayre**, Maître de conférences en langues et littérature anglaise et anglo-saxonnes à l'Université de Tours.